Carrossier - Réparateur (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous avez toujours aimé les beaux châssis et les belles carrosseries ? Attiré ou attirée par les voitures, vous souhaitez les réparer et leur rendre tout leur éclat ? Pourqu
devenir Chef ou Cheffe d'entreprise pour gérer votre propre atelier de carrosserie et de peinture ? Foncez, le métier est en pénurie !

Le Carrossier-Réparateur et la Carrossière-Réparatrice maîtrisent les gestes techniques du métier liées à**la tôlerie : démontage, montage/remontage, réparation**, mai
ce qui est lié à **la peinture : préparation et peinture selon différentes techniques**. Le Chef d'entreprise Carrossier-Réparateur et la Cheffe d'entreprise Carrossière-Ré
gèrent également leur équipe et tous les aspects de l'entreprise.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Chef d'entr

Carrossier – Réparateur :

Techniques de réparation et de peinture : l'année préparatoire vous apprend toutes les techniques de réparation et de peinture. Tôlerie, démontage, remontage électronique, soudure, peinture, le métier n'aura plus de secret pour vous.

Réalisation d'un devis de réparation : vous analysez les dégâts subis par le véhicule et estimez les interventions nécessaires pour le remettre en état. Vous établ de revient des interventions en comptant la main d'œuvre, le prix des pièces, le délai et finalisez le devis.

Relations avec les experts et les assurances : vous collaborez avec les experts automobiles et les assurances. Vous défendez vos devis, vous assurez le suivi des d'expertises et d'assurances. Vous veillez à conserver l'agrément de votre entreprise auprès des sociétés d'assurance, vous vérifiez que l'intervention est bien co l'assurance.

Accueil et communication avec les clients : vous assurez un contact professionnel et bienveillant avec la clientèle : l'accueil, le service, les délais de réparation. V l'état des réparations et du véhicule afin d'éviter tout conflit.

Gestion de l'atelier : vous organisez les journées de travail au sein de l'atelier de carrosserie et de peinture. Vous veillez à l'aménagement du matériel mais aussi l'organisation du magasin. Vous travaillez au besoin avec l'équipe et vous assurez le suivi administratif des réparations.

Gestion d'une entreprise : vous vous maintenez au courant des évolutions du secteur tant en termes de techniques que d'évolution des règles professionnelles. les aspects commerciaux, sociaux, et légaux de l'entreprise. Vous veillez aux règles de sécurité et connaissez les responsabilités liées à l'entreprises.

Alors si vous avez la fibre pour gérer votre propre atelier de carrosserie, n'hésitez pas à suivre cette route, elle sera sans accidents. Rendez-vous dans l'un des Centres p
cette formation pour vous y inscrire.

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic
entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.
Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de
nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.
Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée
statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Chef / Cheffe d'atelier dans un atelier de carrosserie

Employé / Employée dans un atelier de carrosserie

Employé / Employée dans un garage

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-dun-m
concession-et-daccessoires)*

Réceptionniste d'un garage automobile *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/receptionniste-de-garage-automobile)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Contact client Travail en autonomie ou en équipe

Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage)

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté françaiseCertificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le chef d'entreprise carrossier-réparateur et la cheffe d'entreprise carrossière-réparatrice doivent posséder plusieurs qualités :

Forme physique et endurance : vous travaillez debout la majeure partie du temps, vous portez des charges lourdes ou encombrantes, vous travaillez dans un en
bruyant.

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, experts, assureurs, personnel,...

Rigueur et discipline : vous réparez des voitures, vous devez donc vous assurer que les réparations sont correctes. Vous respectez les protocoles et les normes d

Habileté manuelle et sens de l'esthétique : vous procédez à des réparations parfois complexes, vous vous assurez de remettre parfaitement en état le véhicule a
intervention, vous veillez aux raccords de peinture et de carrosserie.

Flexibilité : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir en urgence sur l'une ou l'autre voiture. Vos horaires peuvent varier, vous re
délais de réparation.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi l'administrati

Programme

1ère année :

E08/4 Accueil et communication avec les clients (16h)

E08/4 Gestion de l'atelier (36h)

E08/4 Gestion d'une entreprise du secteur de la mobilité (40h)

E08/4 Initiation à l'application de techniques spécifiques (théorie) (16h)

E08/4 Initiation à l'application de techniques spécifiques (pratique) (20h)

E08/4 Suivi projet d'entreprise (16h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)* ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire p et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez la liste d formations concernées *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)*

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la dat comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des formations adultes suivantes *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)* .